Éric Perraudeau

Les fièvres hexagonales

Élections présidentielle et législatives 2002

Si l'on a coutume de dire de chaque scrutin qu'il comporte son lot de surprises, aucune consultation électorale n'aura à ce point provoqué de remous et d'interrogations que celles du printemps 2002. La présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle et l'échec de Lionel Jospin, le niveau record d'abstention, le morcellement de l'offre politique, la progression des votes protestataires ou bien encore la marginalisation du PCF comptent naturellement parmi les principales surprises de ces quatre scrutins.

La droite parlementaire est la principale bénéficiaire de ces élections. Face à Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac a été très confortablement réélu à la présidence de la République, et sa formation, l'UMP, obtient à elle seule une majorité absolue à l'Assemblée nationale avec 365 députés. Majorité présidentielle et majorité parlementaire coïncident à nouveau, mettant fin ainsi à cinq années de cohabitation. Cette séquence électorale aurait pu n'être qu'une banale alternance, une de plus, entre droite et gauche. Pourtant, ce n'est pas ce retour à une cohérence politique qui a le plus marqué les esprits, mais davantage la confusion qui a régné après le premier tour de la présidentielle.

L'essentiel s'est joué ailleurs en effet. Certes, l'UMP et le Parti socialiste totalisant 506 députés sur les 577 élus, on pourrait mettre en avant les phénomènes de continuité du paysage politique et électoral, articulé autour d'une bipolarisation classique droite-gauche. On prendra pourtant le parti de s'intéresser davantage aux évolutions significatives et aux éléments de ruptures constatés lors de ces élections. Un double phénomène de lassitude et de désintérêt a favorisé une dynamique contestataire qui s'est traduite par des records d'abstention, un éparpillement important des voix. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, ce sont près de 20 millions de Français, c'est-à-dire la moitié du corps électoral, qui ont manifesté leur défiance à l'égard des principaux responsables politiques. Le total des abstentions, bulletins blancs et nuls, extrêmes et CNPT au premier tour de la présidentielle était de 54 % des inscrits et de 47 % au premier tour des législatives. À droite, la stratégie d'union a permis à la fois de remporter confortablement ces élections et de dépasser la querelle des héritages respectifs du gaullisme et du libéralisme. À gauche, au contraire, le Parti socialiste, étriqué électoralement malgré son résul-

Tableau 1. Résultat du premier tour de l'élection présidentielle

Inscrits :	41 194 689
Abstention :	11 698 352
Votants :	29 495 733
Blancs et nuls :	995 532
Exprimés :	28 498 471

	Voix	*Pourcentages*
D. Gluckstein	132 686	0,47
O. Besancenot	1 210 562	4,25
A. Laguiller	1 630 045	5,72
R. Hue	960 480	3,37
L. Jospin	4 610 113	16,18
C. Taubira	660 447	2,32
J.-P. Chevènement	1 518 528	5,33
N. Mamère	1 495 724	5,25
C. Lepage	535 837	1,88
J. Saint-Josse	1 204 689	4,23
F. Bayrou	1 949 170	6,84
A. Madelin	1 113 484	3,91
J. Chirac	5 665 855	19,88
C. Boutin	339 112	1,19
J.-M. Le Pen	4 804 713	16,86
B. Mégret	667 026	2,34

Source : ministère de l'Intérieur.

tat aux législatives, n'a plus qu'un champ de ruines autour de lui.

Une apathie électorale qui a surtout pénalisé la gauche

L'un des objectifs que s'était donnés Lionel Jospin en arrivant à Matignon était de redonner confiance aux Français en l'action politique. Au-delà de son score personnel, tout porte à croire, cinq années plus tard, que le fossé ne s'est pas résorbé. Le niveau de l'abstention et l'éparpillement des votes en constituent les principaux indicateurs.

Une abstention record

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, 11 millions et demi de Français se sont abstenus, et près d'un million ont voté blanc ou nul. Lors des élections législatives, l'abstention a de nouveau battu des records (premier tour, 35,58 %) et a même progressé entre les deux tours. Ce cas de figure s'était déjà produit en 1967, 1968 et 1993, mais jamais dans ces proportions, puisque l'abstention progresse de plus de 3 points entre les deux tours (*voir tableau 3*).

Comme c'est souvent le cas, l'abstention concerne avant tout ceux qui ne s'intéressent pas aux questions politiques et ceux qui se déclarent sans préférence partisane (65 % d'abstention dans ces catégories). Elle a été sensiblement plus forte chez ceux qui se situent plutôt à gauche (28 % contre 24 % pour les sympathisants de droite lors du premier tour de la présidentielle), et notamment dans l'électorat proche des Verts (38 %), de l'extrême gauche (33 %) et, dans une moindre mesure, pour les sympathisants du PS (28 %). En moyenne, l'abstention chez les Français qui avaient voté à gauche en 1995 et 1997 est supérieure de 2,5 points à la moyenne de ceux qui avaient voté pour des candidats de la droite parlementaire. L'abstention aura davantage pénalisé la gauche que la droite lors de ces élections.

Cette progression régulière de l'abstention a naturellement été le premier signe de la rupture qui s'est installée progressivement entre les responsables politiques et les Français. Mais cette montée de l'insatisfaction a pris d'autres formes, et ses manifestations se sont diversifiées : le morcellement de l'offre électorale et le succès des petites formations, la volatilité d'une partie toujours

Tableau 2. Comparaison 1995-2002 (présidentielle)

	2002		1995		2202-1995	
	%	voix	%	voix	différence	
Extrême gauche	10,44	2 973 293	5,30	1 615 552	+1 357 741	(soit
Gauche plurielle	32,45	9 245 292	35,22	10 740 927	- 1 495 635	- 137 894)
Droite parlementaire	37,93	10 808 147	44,10	13 450 357	- 2 642 210	(soit
Extrême droite	19,20	5 471 739	15,00	4 570 838	+ 900 901	- 1 741 309)
Participation	28 498 471		29 943 671		-1 445 200	

Tableau 3. Évolution de l'abstention en France aux élections présidentielles (en %)

	1965	1969	1974	1981	1988	1995	2002
1er tour	15,25	24,41	15,77	18,91	18,62	21,62	28,4
2e tour	15,7	31,1	12,7	14,1	15,9	20,3	20,3

plus importante de l'électorat et un choix définitif de plus en plus tardif en sont désormais d'autres symptômes. Ils participent d'une même dynamique et d'une même problématique.

L'un des premiers éléments d'explication de ces nouveaux records d'abstention fut l'absence d'intérêt des Français pour ces élections. L'opacité de la campagne et de ses enjeux, l'absence de débat de fond à l'exception notable de celui sur la sécurité, la présence concurrente des deux têtes de l'exécutif et le nombre important de candidats ont contribué à façonner une campagne électorale confuse. Ainsi, 61 % des Français ont indiqué qu'ils ne s'étaient pas intéressés à la campagne électorale.

Lorsqu'ils ne sont pas venus grossir les rangs des abstentionnistes, les Français qui se sont désintéressés de cette campagne se sont majoritairement reportés sur des candidats qui s'inscrivaient dans une logique de rupture avec le couple de l'exécutif ou dans une dynamique protestataire. Un premier élément de typologie de ces formations politiques peut être avancé. Le degré d'intérêt pour la campagne, mais d'une manière générale pour la politique, opère une césure déterminante au sein des électorats. Cette indifférence concerne ainsi 71 % de ceux qui ont voté pour Bruno Mégret, 70 % des électeurs de Christiane Taubira, 68 % de ceux de Noël Mamère et d'Alain Madelin, 67 % de ceux d'Arlette Laguiller, 66 % de ceux de Jean-Pierre Chevènement et 65 % des électeurs de Jean Saint-Josse. À titre de comparaison, ces niveaux sont supérieurs de 10 à 15 points à ceux que l'on rencontre dans les électorats de Jacques Chirac, Lionel Jospin ou Robert Hue.

Une dispersion des voix qui traduit une insatisfaction croissante

La durée inhabituelle de la cohabitation a eu entre autres effets de rendre diffi-

cile la question de savoir qui était le sortant et quel bilan devait être jugé. Difficile de savoir qui incarnait l'alternance ou au contraire la continuité, d'autant que 75 % des Français estimaient à la mi-mars que Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient des conceptions politiques assez proches. On comprend mieux l'ampleur des voix perdues tant par Lionel Jospin que par Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle, et le succès des autres candidats. Les deux sortants ne recueillent que 10 275 968 voix sur les 41 194 689 inscrits et les 28 498 471 suffrages exprimés. La reconduction annoncée du duel n'était certainement pas faite non plus pour contenir l'hémorragie électorale. Après cinq années de cohabitation, 60 % des Français déclaraient ne vouloir ni de Lionel Jospin ni de Jacques Chirac comme président de la République.

Le moment où les Français arrêtent définitivement le choix de leur vote intervient de plus en plus tardivement. On estime aujourd'hui à 40 %, soit près de la moitié des électeurs, ceux qui se sont décidés dans les deux derniers jours précédant le scrutin. De fait, c'est une autre caractéristique de la dynamique contestataire que d'avoir été principalement alimentée par un électorat qui s'est décidé dans les deux derniers jours. L'intégration dans le temps des choix politiques est l'un des paramètres qui permettent de distinguer les différentes dynamiques à l'œuvre lors de ces scrutins. Ainsi, 67 % des électeurs de Christiane Taubira se sont décidés dans les deux derniers jours, 65 % des électeurs d'Olivier Besancenot et François Bayrou, 62 % de ceux de Corinne Lepage, 58 % pour Alain Madelin. Au contraire, 55 % des électeurs de Robert Hue, 51 % des électeurs de Lionel Jospin et 56 % des électeurs de Jacques Chirac ont toujours su pour qui ils voteraient.

D'autres formations, pourtant mieux installées dans le paysage politique, peinent à stabiliser et fidéliser leur électorat. Ces formations, ou leur leader, continuent d'être perçues comme des variables d'ajustement. C'est le cas des Verts, dont 52 % des électeurs se sont décidés dans les derniers jours précédant le scrutin, mais dont 33 % avaient pris leur décision plus d'un mois auparavant. C'est le cas de Bayrou, dont 65 % des électeurs déclarent avoir fait leur choix dans les derniers jours, contre 20 % il y a plus d'un mois ; de Madelin, avec respectivement 58 % dans les derniers jours et 31 % il y a plus d'un mois ; ou Christine Boutin, avec 42 % dans les derniers jours et 37 % il y a plus d'un mois.

Un chiffre permet de saisir l'une des caractéristiques majeures de l'élection présidentielle. Alors qu'en 1988 et 1995, seuls 4 candidats ne recueillaient qu'entre 0 et 2 millions de voix, ils sont 13 candidats à cette élection à n'avoir pas rassemblé 2 millions d'électeurs (Bayrou, Laguiller, Chevènement, Mamère, Besancenot, Saint-Josse, Madelin, Hue, Mégret, Taubira, Lepage, Boutin et Gluckstein). Depuis 1965, les élections présidentielles ont été marquées par la multiplication des candidats et la dispersion des voix, malgré la réforme de 1976. Le nombre de candidats est ainsi passé de 6 en 1965 à 16 en 2002. Parallèlement, la polarisation des voix sur les principaux candidats était importante jusqu'en 1974, mais diminue depuis fortement. Le pourcentage des voix obtenu par les deux candidats arrivés en tête à l'issue du premier tour passe de 76,3 % en 1965, à 54,1 % en 1981, 44,1 % en

1995 et n'atteint que 36,74 %, soit à peine plus du tiers des électeurs, en 2002.

Une dynamique électorale favorable à la droite

399 députés à droite, 178 à gauche

Lors des élections municipales de mars 2001, la gauche avait marqué le pas électoralement malgré ses succès à Paris et Lyon. Pour la première fois depuis 1997, la majorité plurielle était désormais devancée par la droite dans le rapport de force. La tendance qui s'était dessinée alors s'est confirmée en mai et juin. Toutes sensibilités confondues, la droite représente 43,71 % des voix au premier tour des législatives contre 36,15 % en 1997 et, sur les 469 duels droite/gauche du second tour, le rapport de force est en faveur de la droite avec 52,5 % des voix contre 47,5 % à la gauche.

Au-delà de l'élimination surprise de Lionel Jospin à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, la dynamique électorale n'était visiblement pas à gauche à l'occasion des quatre scrutins. Ainsi, Jacques Chirac parvient à réunir au premier tour de l'élection présidentielle 41 % des électeurs qui se disent plutôt à droite, lorsque Lionel Jospin ne réunit que 36 % de ceux qui se disent plutôt de gauche. De même, Jacques Chirac réunit-il dès le premier tour de l'élection présidentielle 61 % des Français qui se disent proches du RPR, alors que Lionel Jospin ne parvient à attirer que 52 % de ceux qui se disent proches du Parti socialiste. Enfin, Jacques Chirac parvient à mobiliser 14 % de ceux qui indiquent ne se situer ni à droite ni à gauche, alors que Lionel Jospin ne parvient à n'en attirer que 5 %. La première explication de la victoire de Jacques Chirac est qu'il a su, plus que les autres, mobiliser son électorat premier.

Ce succès de la droite ne doit cependant pas faire oublier que Jacques Chirac perd 682 520 voix par rapport au premier tour de 1995, alors que le cumul des voix d'Alain Madelin, de François Bayrou et de Boutin est inférieur de plus de 2 millions de voix par rapport à celui qu'Édouard Balladur avait obtenu en 1995 (3 401 766 voix pour Madelin, Bayrou et Boutin, contre 5 658 796 voix pour Balladur). Au total, c'est près de 3 millions de voix que perd la droite parlementaire entre les premiers tours de l'élection présidentielle de 1995 et 2002.

Tableau 4. Résultats du premier tour des élections législatives

	Voix	*%*
LO	304 081	1,18
LCR	320 610	1,24
Extrême gauche	82 218	0,32
PC	1 267 688	4,91
PS	6 142 654	23,78
PRG	389 782	1,51
Divers gauche	355 363	1,38
Verts	1 145 781	4,44
Pôle républicain	308 644	1,19
Autres écologistes	297 304	1,15
Régionalistes	93 300	0,36
CPNT	422 448	1,64
Divers	217 027	0,84
UMP	8 619 859	33,37
UDF	1 236 353	4,79
DL	108 824	0,42
RPF	94 222	0,36
MPF	202 831	0,79
Divers droite	1 005 880	3,89
FN	2 873 391	11,12
MNR	278 268	1,08
Extrême droite	63 695	0,25

Source : ministère de l'Intérieur.

Le succès de la droite ne s'explique donc pas principalement par une dynamique électorale qui l'aurait portée. Pas plus d'ailleurs qu'il ne peut s'expliquer par le faible nombre de candidats du Front national présents au second tour (37 contre 132 en 1997) et le meilleur report de voix constaté des électeurs du Front national sur les candidats de la droite parlementaire, à l'image de l'Alsace, de la Lorraine, du Vaucluse et de quelques autres départements.

Si la dynamique contestataire a en partie touché la droite parlementaire, elle s'est surtout développée au détriment de la gauche gouvernementale, ce qui explique l'amplitude de son recul. Alors que toutes les études d'opinion des cinq dernières années constataient la bonne image de Lionel Jospin et de la plupart des responsables de la gauche plurielle auprès des Français, les résultats électoraux auront été une douche froide pour l'ensemble des formations de la gauche gouvernementale. De ses quatre leaders d'alors, Lionel Jospin, Robert Hue, Dominique Voynet, Jean-Pierre Chevènement, aucun ne siégera dans la nouvelle Assemblée et chacun aura connu un échec personnel symbolique.

L'échec symbolique de ces responsables, mais aussi de nombreux autres dirigeants, comme l'ancien président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, ou les anciens ministres Martine Aubry, Pierre Moscovici, Marie-Noëlle Lienemann ou Guy Hascouët, a probablement amplifié le sentiment de déroute électorale. Mais à y regarder de plus près, la situation de la gauche gouvernementale semble plus contrastée. Elle perd près d'un million et demi de voix entre la présidentielle de 1995 et celle de 2002, lorsque la droite parlementaire en perd plus de 2 millions. Le plus souvent, ce recul profite à l'extrême gauche qui progresse de près d'un million et demi de voix.

L'échec de Lionel Jospin

Par rapport à 1995, le recul de Lionel Jospin a été particulièrement fort dans l'Est, le Centre-Est et le Sud-Est de la France. Lionel Jospin n'arrive en tête du premier tour que dans une seule région sur 22 (la région Midi-Pyrénées), où il ne fait d'ailleurs que 19,5 % des voix. Il parvient en seconde position dans seulement 6 régions (Aquitaine, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), alors que, dans les 15 autres, il arrive derrière Chirac et Le Pen. Il ne parvient à dépasser les 20 % que dans 6 départements, alors qu'il ne dépasse pas les 15 % des suffrages dans 40 autres. L'effritement est particulièrement fort dans certains bastions de la gauche. Ainsi, dans le Nord, le PS passe de 23,2 % en 1995 et 24,8 % aux législatives de 1997 à 16,8 % à la présidentielle de 2002. Dans la Nièvre, pourtant historiquement mitterrandienne, les électeurs avaient voté Jospin en 1995 à 30 % et en 1997 PS à 35,5 %. Ils ne sont plus que 20,1 % à voter Jospin cette fois-ci. En Haute-Loire, alors que le PS réunissait entre 21 et 26 % des voix au premier tour, Jospin n'en recueille que 12,8 % en 2002. Le Lot-et-Garonne et la Drôme avaient vu la totalité des 8 sièges gagnés par des candidats socialistes en 1997. Cette fois-ci, un seul aura été élu. Dans le Calvados, la gauche perd ses 4 députés (3 PS, 1 PRS) et n'a plus aucun représentant.

Les législatives ont cependant montré que le Parti socialiste se maintenait à un niveau proche de 24 % (23,78 %). Il est surtout devenu la seule formation politique à gauche à dépasser la barre sym-

Tableau 5. Reconstitution du parcours des électeurs de gauche (en %, premier tour)

Prés. 2002	*Laguiller*	*Besancenot*	*Gluckstein*	*Hue*	*Chevènement*	*Jospin*	*Mamère*
Lég. 1997							
Ext. gauche	6	4,9	7	3,1	0,6	0,5	–
PC	9,6	15,9	–	60,4	5,6	5,3	5,5
PS-DVG	33,3	21,6	32,1	15,8	30,1	58,4	22,5
Éco	5,9	9,9	9,3	2,2	5,3	6,7	20
UDF-RPR-DVD	12,4	5	–	2,7	17,8	2,9	3,6
FN	1,6	1,4	–	–	–	0,2	–
Prés. 1995							
Laguiller	28,9	19,6	24,4	2,8	2,7	6,5	
Hue	6,4	10,6	–	70	3,0	2,6	
Jospin	25,7	22,9	24	10,4	66,8	26,5	
Voynet	1,7	4,7	9,3	1,1	2,3	15,9	

Sources : IPSOS.

bolique des 5 %. Avec 141 députés, il représente la seconde force parlementaire bien qu'il perde une centaine de sièges. La « génération Jospin » connaît une fortune inégale. Vincent Peillon dans la Somme, Marisol Touraine en Indre-et-Loire, Jérôme Cahuzac dans le Lot-et-Garonne sont ainsi battus, à la différence d'Arnaud Montebourg en Saône-et-Loire ou Manuels Valls dans l'Essonne. Certains parlementaires socialistes parviennent même à améliorer leur score de 1997, à l'image d'Éric Besson dans la Drôme, élu avec 52,5 % des voix alors qu'il ne l'avait emporté que de 110 voix en 1997. À Paris, sur la lancée des municipales, la gauche emporte 12 des 21 sièges.

Le resserrement sociologique de la base électorale du Parti socialiste perdure cependant. Lionel Jospin ne recueille que 52 % de ceux qui se déclarent proches du PS au premier tour de la présidentielle. À gauche, c'est Arlette Laguiller qui mord le plus, avec 9 % de ceux qui se déclarent proches du Parti socialiste, puis Besancenot et Chevènement (7 % chacun) et enfin les Verts avec 5 %.

La stagnation des Verts

Noël Mamère aura été le cinquième candidat à porter les couleurs de l'écologie politique, après René Rémond, Brice Lalonde, Antoine Waechter et Dominique Voynet. Mais, à la différence des fois précédentes, seule Corinne Lepage a tenté de disputer aux Verts ce créneau politique. En dépassant à peine la barre symbolique des 5 %, Noël Mamère améliore légèrement le score de Dominique Voynet de 1995 (5,29 % contre 3,35 %). Mais le résultat obtenu confirme la difficulté pour les écologistes à traduire électoralement le courant de sympathie dont ils bénéficient dans l'opinion publique. Cette non-progression des Verts s'est même tra-

duite par un recul de leur poids politique lors des législatives (4,44 %). Sur les 39 candidats présents au second tour, dont les 7 sortants de la précédente Assemblée, les Verts ne parviennent à sauver que 3 sièges : Noël Mamère en Gironde, Martine Billard et Yves Cochet à Paris. Dominique Voynet (3e Jura) et Guy Hascoët (7e Nord) échouent, ainsi que Marie-Hélène Aubert, vice-présidente de l'Assemblée nationale, battue sévèrement dans l'Eure-et-Loir (41,5 % au second tour), comme Jean-Michel Marchand, pourtant élu maire de Saumur il y a un an.

Les Verts ne parviennent toujours pas à s'implanter de manière marquante dans le paysage électoral français. Les écologistes restent tributaires des logiques propres à chacune des consultations électorales, et ne peuvent encore apparaître comme un allié électoralement solide lors des scrutins nationaux. Avec 7 % à Paris, à peine 5 % dans le Jura, environ 6 % en Alsace, moins de 6 % dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est dans tous leurs fiefs historiques que les Verts reculent. Seul Bègles, avec 14,7 %, échappe à cette situation.

Cette perte de vitesse dans ses bastions avait déjà été constatée par exemple lors de la présidentielle de 1995. Dans l'Est, elle correspond à un rejet de l'ancrage à gauche des Verts, alors que traditionnellement cette région avait porté des Verts qui se reconnaissaient dans le slogan « ni droite ni gauche ». C'était la culture de Génération Écologie dont Antoine Waechter, originaire de Mulhouse, était l'incarnation locale. Depuis une quinzaine d'années, l'écologie politique s'était développée selon une logique territoriale, centrée autour de l'Est de la France, notamment en Alsace, en Franche-Comté et dans les départements alpins ; les deux régions de l'Ouest que sont la Bretagne et la Basse-Normandie, ainsi que quelques zones du Sud-Ouest de la France, à proximité des Pyrénées. Or c'est précisément dans la plupart de ces bastions que leur recul est le plus net.

Les Verts ont surtout du mal à fidéliser leur électorat. Noël Mamère ne recueille pas la moitié des suffrages de ceux qui se définissent comme proches des Verts. Leur public reste jeune, puisque 45 % de ses électeurs ont moins de 35 ans. Or, on sait aussi que c'est la classe d'âge qui s'abstient le plus.

L'inexorable déclin du Parti communiste

Alors que le Parti communiste représentait encore 20 % des voix aux élections législatives de 1978 et 15 % lors de la présidentielle et des législatives de 1981, il peine désormais à dépasser les 5 %. Au premier tour de l'élection présidentielle, il est passé sous la barre symbolique du million de voix, perdant à cette occasion plus d'un million et demi de voix par rapport à 1995. Si les élections législatives lui ont permis malgré tout de conserver un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, son leader, Robert Hue, a été battu.

Le Parti communiste pouvait espérer que sa mutation engagée il y a quelques années et sa participation au gouvernement de Lionel Jospin lui permettraient de retrouver une partie de l'influence électorale perdue. La nette amélioration de son image auprès des Français (31 % déclaraient en mai dernier avoir une bonne image du PC) pouvait laisser espérer aux responsables de la place du Colonel-Fabien un niveau électoral proche de celui de 1997, c'est-à-dire autour de 9 %. Mais les élections européennes de 1999 et les municipales de

2001 avaient déjà montré que cette évolution de l'image du Parti ne suffirait pas à inverser la tendance. Le déclin s'est confirmé une nouvelle fois.

Aujourd'hui, le Parti communiste ne parvient plus à faire face à la double concurrence du Parti socialiste et de l'extrême gauche. Sur les 48 % de jeunes de 18 à 25 ans qui ont voté pour un candidat de gauche au premier tour de l'élection présidentielle, seuls 1 % ont choisi de voter Robert Hue. Les ouvriers ont également abandonné le Parti communiste. Seuls 5 % d'entre eux ont voté pour le leader du PC, alors qu'ils ont voté pour 24 % d'entre eux pour Jean-Marie Le Pen, 16 % pour Jacques Chirac, 12 % pour Arlette Laguiller, 11 % pour Lionel Jospin et 7 % pour Jean Saint-Josse. De la même manière, il n'attire plus que 2 % des suffrages des chômeurs, quand l'extrême droite parvient à mobiliser 36 % d'entre eux, Jacques Chirac 18 %, Lionel Jospin 14 % et l'extrême gauche plus de 11 %. Surtout, le Parti communiste ne recueille plus que 9 % des voix de ceux qui se situent à gauche, contre 20 % pour les trois candidats trotskistes ou 11 % en faveur de Noël Mamère.

Désormais, les députés communistes sont avant tout issus de la région parisienne. Malgré les défaites de Robert Hue dans le Val-d'Oise, de Bernard Birsinger en Seine-Saint-Denis et du basculement de la 11e circonscription du Val-de-Marne au profit du Parti socialiste, le tiers des députés (8) vient de l'Ile-de-France. En revanche, il perd ses deux députés dans le Gard, ainsi que quelques poids lourds, comme Roger Meï à Gardanne ou Patrice Carvalho dans l'Oise. L'extrême gauche a cette fois-ci clairement mordu sur l'électorat de Robert Hue. Le transfert des voix entre 1995 et 2002 au profit de l'extrême gauche concerne près du cinquième des électeurs qui avaient voté pour Robert Hue en 1995 (17 %). De même, il ne retrouve que 60,4 % de ses électeurs des législatives de 1997. Un quart d'entre eux ayant voté pour l'un des trois candidats trotskistes lors de la présidentielle.

La gauche se retrouve un peu comme en 1969 lorsqu'elle ne fut pas présente au second tour de l'élection présidentielle. Elle dut se réorganiser et procéder à une grande refonte dont le Parti socialiste d'Épinay est issu.

Une forte progression du vote contestataire

L'onde de choc du Front national

La principale surprise de ces élections vient naturellement de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Nombreux sont les observateurs qui pensaient que la scission initiée par Bruno Mégret à la fin de l'année 1998 conjuguée à l'apaisement des questions liées à l'immigration favoriseraient le recul du Front national. Le score obtenu lors des élections européennes en 1999, moins de 6 %, confortait d'ailleurs ce sentiment. La difficulté avec laquelle Jean-Marie Le Pen est parvenu à recueillir ses cinq cents signatures avait même fini par faire douter de la possibilité pour le leader du Front national de pouvoir se présenter à cette élection.

La thèse avancée par certains d'une progression du FN liée à la forte abstention ne résiste malheureusement pas à l'examen des scrutins. En effet, l'extrême droite ne progresse pas seulement en pourcentage, mais bien en voix. Jean-Marie Le Pen gagne près de

234 000 voix par rapport à 1995 et, surtout, l'extrême droite progresse de près d'un million de voix (900 901 voix). La progression du Front national est particulièrement forte dans certaines zones géographiques, comme la Champagne (+ 5 points dans les Ardennes, + 4 dans l'Aube), la Picardie (+ 2 dans l'Oise, + 4 dans l'Aisne), la Franche-Comté (+ 4 dans le Doubs, + 4 dans le Territoire-de-Belfort) et surtout le Languedoc-Roussillon (+ 2 dans les Pyrénées-Orientales, + 4 dans l'Hérault, + 5 dans le Gard, + 7 dans l'Aude).

Au second tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen progresse encore de 720 600 voix, pour atteindre un record historique avec 5,5 millions de voix. Le leader du FN dépasse les 20 % des suffrages exprimés dans 33 départements et se situe entre 15 et 20 % dans 30 autres départements. Seuls 3 départements lui accordent moins de 10 % de leurs suffrages : la Corrèze, les Deux-Sèvres et Paris. La progression du Front national se voit aussi bien dans ses terres traditionnelles, comme le Var (+ 5 %, + 32 621 voix) ou les Bouches-du-Rhône (+ 5 %, + 59 000 voix), que sur des terres plus fraîches pour l'extrême droite. Jean-Marie Le Pen confirme son implantation dans un certain nombre de lieux, comme le Nord, où il gagne plus de 44 000 voix, ou encore la Picardie et la Somme.

L'une des raisons de ce succès tient au fait que le FN est parvenu à fidéliser ses électeurs. Jean-Marie Le Pen recueille au premier tour de la présidentielle plus de 82 % de ses électeurs de 1995 et plus de 75 % de ceux qui ont voté pour le Front national lors des législatives de 1997. Il obtient ses meilleurs scores auprès des chômeurs (38 %), des ouvriers (26,4 %) et des employés (16,1 %), des jeunes de moins de 35 ans (16,6 %).

Ce niveau électoral du Front national ne s'est toutefois pas confirmé à l'occasion des législatives. Le FN y fait 11,3 % des voix et l'extrême droite à peine plus de 12 %. À l'exception de 7 circonscriptions (les 4 du Pas-de-Calais, la 6e du Haut-Rhin, la 4e du Vaucluse et la 2e des Alpes-Maritimes), le FN recule sur l'ensemble du territoire national par rapport à 1997. Ainsi, alors qu'il dépassait la barre des 21 % dans 9 départements en 1997 (Oise, Bas-Rhin, Loire, Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et Pyrénées-Orientales), ce n'est plus le cas que dans un seul département en 2002, le Vaucluse.

L'énigme Chevènement

Parmi ceux qui auront alimenté la chronique du troisième homme, Jean-Pierre Chevènement a longtemps fait figure d'outsider. Il aura été, quelques mois durant, celui qui semblait incarner l'une des alternatives possibles. Au final, son poids électoral s'avère très modeste et ces élections constituent un échec pour le Pôle républicain.

L'électorat de Jean-Pierre Chevènement est l'un des plus difficiles à cerner. Son positionnement sur l'échiquier politique transgresse les lignes de partage classiques entre la droite et la gauche et il ne rentre aisément dans aucune des typologies classiques de l'analyse électorale. Le vote en faveur de Jean-Pierre Chevènement a été un vote peu homogène au niveau national et très typé dans ses caractéristiques sociologiques : quasiment aucun jeune (2 % des 18-24 ans, contre 7 % pour les personnes de 65 ans et plus) et de très bons scores dans les catégories supérieures (12 % chez les cadres et professions intellectuelles, 8 % chez les enseignants). Géographiquement, le vote en faveur de Chevènement

se concentre en quelques endroits, dans un croissant qui va du Puy-de-Dôme et remonte jusqu'à la Meurthe-et-Moselle. Sur les 22 départements où Chevènement obtient plus de 6 % au premier tour de la présidentielle, on compte 8 départements de la région parisienne et 12 départements de l'Est de la France, plus les 2 départements corses.

Au sein de son électorat, 49 % se disent plutôt de gauche, 20 % plutôt de droite et 31 % refusent de se positionner. Parmi ses électeurs, 31 % avaient voté Chirac au second tour de l'élection présidentielle (contre 62 % pour Jospin, et 8 % s'étaient abstenus), et 54 % avaient voté à gauche au premier tour des élections législatives de 1997 (contre 24 % qui avaient voté pour des listes de droite et 8 % qui s'étaient abstenus). Enfin, comme plusieurs des candidats qui ont bénéficié de la dynamique contestataire, Jean-Pierre Chevènement a drainé une part importante des abstentionnistes des scrutins précédents, puisque 21 % de ses électeurs s'étaient abstenus au premier tour de 1997.

L'électorat de Jean-Pierre Chevènement se démarque des caractéristiques globales de l'électorat de gauche. Comme le montre l'étude du CSA sur les enjeux qui ont compté au moment du vote, l'électorat de Chevènement manifeste une culture politique plus proche de celle des candidats de droite que de celle des candidats de gauche. Ainsi, certaines caractéristiques sont celles du vote de droite : la sécurité a compté parmi les trois principales motivations des électeurs pour 50 % d'entre eux (pour une moyenne de 52,25 % chez les candidats de la droite parlementaire, une moyenne de 74 % pour l'extrême droite et une moyenne de 30 % pour la gauche plurielle). De même, alors que la question des inégalités sociales a compté pour 55 % des électeurs de gauche, elle n'est mise en avant que par 32 % des électeurs de Jean-Pierre Chevènement et par 20,5 % en moyenne des électeurs de la droite parlementaire.

Le rétablissement de l'autorité de l'État a pesé dans le choix final pour 25 % des électeurs de Chevènement, alors que ce point n'est évoqué que par 10 % des électeurs de gauche en moyenne et 21,2 % à droite. La question de la place de la France dans le monde constitue encore une source de rapprochement entre les motivations des électeurs de Chevènement et ceux de la droite : elle mobilise 20 % de son électorat (pour une moyenne de 20,6 % pour la droite parlementaire et une moyenne de 8,6 % pour les électeurs de gauche). Enfin, on fera le même constat sur l'immigration : 19 % pour Chevènement (pour une moyenne de 13,6 % dans la droite parlementaire et une moyenne de 8,33 % dans toute la gauche).

D'autres données socio-électorales distinguent cependant l'électorat de Chevènement de la droite ou de la dynamique protestataire : seuls 31 % de ses électeurs déclarent que ce vote doit « marquer une opposition aux autres candidats », ce qui est, dans la moyenne nationale, supérieur à la moyenne des formations classiques (16 % en moyenne pour Hue, Jospin, Chirac), moyenne de 46,2 pour Laguiller, Besancenot, Saint-Josse, Le Pen, Mégret. À mi-chemin entre les deux.

La poussée de l'extrême gauche

Longtemps marginale sur le plan électoral, l'extrême gauche a connu une nette progression ces dernières années. En

1995, 1,6 million de Français avaient voté pour Arlette au premier tour de l'élection présidentielle, et pour la première fois l'extrême gauche avait dépassé la barre des 5 %. Avec les régionales de 1998, elle avait obtenu ses 22 premiers élus et, aux européennes de 1999, 5 députés avaient été élus. Lors des élections municipales de 2001, l'extrême gauche avait semblé marquer le pas en ne réunissant que 2,9 % des voix. Sa mauvaise implantation locale est l'une des explications de ce recul, puisque là où elle était en mesure de présenter des candidats, l'extrême gauche obtenait en moyenne 7,1 % des voix.

L'extrême gauche connaît une nouvelle poussée spectaculaire lors de la présidentielle, puisqu'elle double le nombre de ses voix par rapport à 1995. Ses trois candidats obtiennent un score qui la place à 10,44 %, soit le triple du score de Robert Hue et le double de celui de Noël Mamère ou de Jean-Pierre Chevènement.

Les élections législatives n'ont pas confirmé cette percée, puisque les listes d'extrême gauche ne recueillent que 2,74 % des voix au premier tour. Mais l'élection présidentielle a montré qu'il existait un espace pour une gauche non gouvernementale.

L'extrême gauche réalise ses meilleurs scores dans le Nord de la France, en Normandie et en Bretagne, dans la région Poitou-Charentes, et en Lorraine, où elle dépasse les 12 % en moyenne. Comme le montre le tableau retraçant le parcours des électeurs de gauche, l'extrême gauche a progressé en mordant sur les socialistes, les Verts et les communistes. Son niveau a naturellement pesé dans l'élimination de Lionel Jospin. Elle le prive ainsi de 12 % de ses électeurs de 1995 (7 % ont voté pour Laguiller, 4,5 % pour Besancenot et 0,5 % pour Gluckstein). Ce sont des électorats très fluides, dont les votes ne s'inscrivent pas encore dans la continuité. Arlette Laguiller ne retrouve par exemple que 35,2 % de ses électeurs de 1995. Olivier Besancenot en tire en partie profit, puisqu'il récupère près de 18 % des électeurs de Laguiller de 1995. L'essentiel de ses électeurs provient d'autres sensibilités de la gauche. Ainsi, 42,5 % des électeurs de Laguiller et 34 % de ceux de Besancenot se disent proches du PS. 11 % se disent proches du PC dans un cas comme dans l'autre, et 15 % des électeurs de Besancenot se déclarent plutôt proches des Verts. Au final, seuls 14 % des électeurs d'Arlette Laguiller et 23 % de ceux d'Olivier Besancenot se situent d'eux-mêmes à l'extrême gauche.

Au-delà de proximités évidentes, les deux principaux candidats trotskistes ont des électorats assez distincts. Olivier Besancenot fait ses meilleurs scores dans la tranche d'âge 18-35 ans, quand Arlette Laguiller les fait chez les plus de 35 ans. Elle parvient à mobiliser 10 % des ouvriers, lorsque Besancenot n'en rassemble que 5,7 %. En revanche, les professions intermédiaires et les employés restent les points forts communs aux candidats d'extrême gauche (23 % en moyenne chez les employés et 20 % en moyenne chez les professions intermédiaires).

En remportant les élections présidentielle et législatives, la droite parlementaire retrouve une situation de concordance des majorités qui lui permet de gouverner pour les cinq prochaines années. Mais, alors que l'élection présidentielle organise traditionnellement la bipolarisation de la vie politique française sous la Ve République, la séquence

du printemps 2002 aura au contraire été marquée par l'éclatement de l'offre politique et la forte démobilisation de l'électorat. Ces élections ont révélé l'ampleur de l'insatisfaction des Français à l'égard des responsables politiques. Sans doute, comme le montrent les élections législatives, la dynamique contestataire peut prendre une ampleur très variable. La droite parlementaire est parvenue à contenir cette hémorragie électorale, à la différence de la gauche. Les espaces de contestation existent désormais à droite comme à gauche, obligeant chacun à s'interroger sur la nature des recompositions partisanes à venir.